

## RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

*Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.*

Nom du président du jury : **Jean-Luc DURIAUD**

Nom de l'établissement organisateur : **UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du concours (corps) : **IGE**

Nature du concours : **EXAMEN PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL**

BAP : **E**

Emploi-type : **Gestionnaire des infrastructures**

Session : **2023**

Nombre de postes mis au concours : **1**

Nombre de candidats admis à concourir : **5**

Mode de fonctionnement du jury (par sous-groupes ou non) : **NON**....

Bilan : *Connaissances et technicité des candidats variables.  
Un candidat se détache nettement du lot*

Fait à Tours le 10/10/2023

Signature du Président du jury :

